

Denis Maréchal,

Meudon le 03 mars 2020

Meudon pour Tous, liste solidaire et écologique

Bonjour,

Nous voudrions tout d'abord vous remercier pour votre sollicitation et vous dire combien nous sommes attachés aux combats menés par votre association contre la précarité et le mal-logement. « Meudon pour **Tous** » n'est pas pour nous qu'un nom mais l'affirmation que c'est en gardant comme boussole nos grands principes républicains qu'il faut agir au quotidien. Aussi quand les mots « universalistes » et « droit de l'hommiste » deviennent souvent des insultes, nous voulons réaffirmer notre attachement au caractère universel des droits humains, l'indivisibilité de tous les droits civils et politiques mais aussi économiques, sociaux et culturels.

Nous sommes également persuadés que c'est au niveau local, celui du beau non de Commune qu'il y a un enjeu à faire connaître à chacun, et aux plus faibles tout d'abord, ses droits et à l'aider à y avoir accès. Ainsi nous développerons des rendez-vous du droit pour aider cet accès aux droits de tous en incitant au travail commun, surtout sur les situations difficiles, des services sociaux, des pouvoirs publics, des associations, des spécialistes juristes habitant la commune.

La rareté du logement est le facteur qui pèse sur les prix et avec un effet terrible en cascade descendante sur les plus modestes.

Il n'est pas question pour nous de courir derrière Issy-les Moulineaux ou Le Plessis-Robinson mais nous voulons que dans chaque quartier soit respecté :

- Une densité urbaine raisonnée
- Une mixité qui préserve une part de logements sociaux et très sociaux avec une transparence dans les critères d'attributions.

Le combat écologique ne doit pas se faire contre le besoin de logement mais doit être prioritaire pour permettre un habitat respectable de son environnement et pour permettre de réduire la facture de chauffage.

Dans nos priorités nous aiderons chacun à défendre ses droits notamment face aux marchands de sommeil et nous ferons un bilan précis des logements inoccupés pour inciter les bailleurs sociaux et privés pour que tous les logements disponibles soient occupés.

Nous inciterons notamment à l'utilisation de système de garantie Visale en renforçant par un dispositif local additionnel les garanties de chacun. Nous savons qu'avec un engagement financier souvent limité les systèmes de garantie peuvent avoir un effet bénéfique important et avoir un effet inclusif.

1 Plus de 2000 Meudonnais souffrent du mal-logement : que prévoyez-vous pour que l'on construise à Meudon des logements sociaux à un rythme supérieur à la croissance du parc privé ?

Tout d'abord rappelons brièvement la situation. Le parc de logement social comportait 5 058 logements en 2018. Il en comportait 5 070 en 2016, soit une part qui non seulement ne progresse pas mais est même en légère régression, alors même que les difficultés s'accroissent. Le nombre de demandes actives étaient de 1 960 en 2018, dont 72 DALO, soit un taux de demande de 39%. Les demandes de mutations sont également importantes avec

530 demandes soit 26% du nombre total de demandes. La moyenne de l'ancienneté des demandes est de 2 ans et 9 mois, également sans amélioration voire en légère régression par rapport à 2016. Enfin, le nombre de demandes satisfaites était de 252 en 2018, soit 5% seulement du nombre de logements sociaux et 13% seulement du nombre de demandes actives.

Nous pensons qu'il faut mettre en place des objectifs de production de logement sociaux plus ambitieux en vue de respecter les quotités instituées par la loi. Une politique rigoureuse sur ce sujet doit être mise en place, afin de satisfaire au moins au respect des quotités rendues obligatoires. Nous pensons également qu'il est important de veiller à ce que la production locative privée ne se fasse pas au détriment de celle du logement social et très social. Généraliser l'affectation d'un pourcentage de logements sociaux à tout programme de logements (secteurs de mixité sociale) dans le PLU pourrait permettre d'augmenter significativement la part de logement sociaux.

2 Ce sont les Meudonnais les plus fragiles qui rencontrent les plus d'obstacles pour accéder au parc social : que prévoyez-vous pour que le parc social accueille une proportion plus élevée de publics prioritaires et de public pauvres conformément à la loi ?

Nous partageons ce constat et les chiffres montrent la grande difficulté des publics les plus pauvres à accéder aux logements sociaux. Nous pensons qu'il faut tout d'abord se saisir des dispositifs existants créés par les loi ALUR et Égalité et Citoyenneté, afin de rééquilibrer les attributions envers les publics les plus modestes. Il convient aussi de veiller particulièrement à mettre fin aux discriminations visant certains publics.

La loi DALO représente une conquête majeure, nous souhaitons l'ériger en priorité politique. Il faut par ailleurs mettre en place des objectifs de réduction du nombre de ménages concernés par une procédure d'expulsion, améliorer le traitement de la demande de logement social en rendant en particulier transparents les critères d'attribution et leur hiérarchisation. En cas de refus, nous pensons qu'il est important également d'informer les demandeurs sur les raisons de ces refus, qui doivent être motivés pour mieux être compris.

Pour permettre l'accès aux logements pour les publics les plus pauvres une possibilité serait de relever les plafonds de loyer du calcul. Enfin nous souhaitons associer aux prises de décisions les citoyens et les associations, comme cela se fait maintenant dans d'autres villes.

Un autre levier est de renforcer les moyens de l'ANAH dans le domaine du très social. Il nous paraît également essentiel d'apporter une attention particulière au projet social, en relation avec les associations, et de communiquer massivement sur une image positive du logement social (qualité, etc..). Enfin, poursuivre et renforcer l'effort pour réduire la fracture numérique, aider à former les aidants et les acteurs sociaux, travailler avec les associations.

3 Au sein du parc social il est très difficile de changer d'appartement alors que les demandes de mutation concernent 11% des locataires. Que prévoyez-vous pour favoriser les mutations internes et mieux utiliser la capacité du parc social?

Dans nos priorités nous ferons un bilan précis des logements inoccupés pour inciter les bailleurs sociaux et privés pour que tous les logements disponibles soient occupés.

Nous inciterons notamment à l'utilisation de système de garantie Visale en renforçant par un dispositif local additionnel les garanties de chacun. Nous savons qu'avec un engagement financier souvent limité les systèmes de garantie peuvent avoir un effet bénéfique important et avoir un effet inclusif. Une accélération des procédures d'accès aux logements, délais moyen de 41 mois en 2018 en forte augmentation par rapport à 2016, devrait permettre également de faciliter les mutations et mieux utiliser le parc social.

4 Des Meudonnais restent logés à l'hôtel ou chez des tiers, faute de pouvoir accéder à un hébergement adapté. Que ferez-vous pour augmenter la capacité des hébergements à Meudon, notamment pour compenser la disparition du foyer La parenthèse route des Gardes pour femmes seules avec enfants?

Nous ne faisons pas d'angélisme face aux sujets de l'hébergement d'urgence mais une commune privilégiée comme la nôtre peut ouvrir de nouvelles places d'accueil. Au delà de la création de capacité d'hébergement supplémentaires pour compenser la perte du foyer la Parenthèse, nous connaissons aussi les exemples de Briançon et de Nantes mais aussi de tant de villes allemandes qui loin des polémiques ont su fédérer (au moins une partie de) leur population et des associations pour faciliter l'accueil des personnes sans logement.

Denis Maréchal

[1] fiche de synthèse de l'observatoire du logement social, données 2018 pour la ville de Meudon

[2] fiche de synthèse de l'observatoire du logement social, données 2016 pour la ville de Meudon

[3] Rapport 2019 fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement